



Sainte - Fortunade



Bulletin d'Informations Municipales

Octobre 2019



Sommaire

Le Mot du Maire

3

La vie communale

Élections municipales 2020

Voirie

4

Démarche adressage des villages
et hameaux de Sainte-Fortunade

5

Bâtiments

6

Réseaux

7

Notre école

Personnel municipal

8

Un métier au sein de l'école : ATSEM

9

La vie des associations

16^e Homme Corrèze

9

Le Club des Aînés

Confrérie de la Farcidure et du Millassou

Oranges Amères

10

Jumelage, aperçu des activités de l'été

11

Les Marchés de Pays

La FNACA

Yog'Attitude

12

Le Foyer Rural

13

Nouvelles brèves

Le TAD, où comment se déplacer vers Tulle

13

Isolation à 1 euro

Opération « Plateforme de rénovation
énergétique »

Nos artisans ont du talent

14

Les élus ont la parole

15

Agenda 21

Faire soi-même ses produits ménagers

Café-débat

Aux soins du patrimoine

Retrouvez
toutes les actualités,
au jour le jour,
sur le site de
la commune !



<https://ste-fortunade.fr>

NUMÉRO D'ASTREINTE ADJOINT
En cas d'urgence, vous pouvez contacter le
06 82 73 15 12

MAIRIE DE SAINTE-FORTUNADE

Le Bourg 19490 Sainte-Fortunade

Téléphone : 05 55 27 14 19 - **Télécopie** : 05 55 27 32 96

CODE APE : 751 A - **N° SIRET** : 21 19 203 01 000 10

N° de Commune : 203

Site internet : <https://ste-fortunade.fr>

e.mail : mairie.ste-fortunade@wanadoo.fr

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Le samedi de 9 h à 12 h

Bulletin municipal d'information n° 73 octobre 2019

Tirage : 950 exemplaires - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2005

Adresse : Le Bourg 19490 SAINTE-FORTUNADE

Directeur de publication : Jean-Louis LEMOIGNE

Comité de lecture : Martine DUPIN de BEYSSAT, Aline HAZEBROUCK,
Richard BONNET, Anthony MONTEIL, Caroline DELAGE-LAFFOND.

Ce bulletin a été visé par le comité de lecture.

Maquette : Jean-Louis LEMOIGNE - Collaboration : Aurélie AUBERTIE

Photos : Mairie et Associations de Sainte-Fortunade



Impression : MAUGEIN Imprimeurs - Mulatet - 19490 Sainte-Fortunade
Impression sur papier issu de forêts gérées durablement

Distribution : La Poste

Photos de couverture : - « Lous Trancayres » au Festifolk des Réveillés
- Le Troc de Plantes du 29 septembre



C'est la rentrée !

D'actualité le jour de la rédaction de ces lignes, ce sera un souvenir (récent) lorsque vous les lirez... Mais ce qui caractérise cette rentrée 2019 demeure bien présent...

... une rentrée scolaire avec une équipe d'enseignants qui se renouvelle un peu chaque année (bonne retraite à Dominique

Pouget, bienvenue à Marie-Bénédicte Tillinac, Charlène Demartin et Lucie Caron), une équipe confirmée d'agents communaux, et un effectif-enfants en légère baisse cette année : à Sainte-Fortunade comme ailleurs, et même si elle est ici atténuée, la tendance corrézienne se confirme. Et nous tenons bon sur le rythme scolaire de 4 ½ jours, qui préserve à la fois qualité des apprentissages et proposition d'activités péri-scolaires diversifiées.

... un 2^e été qui nous aura apporté son lot de chaleur, malheureusement associée à la sécheresse. Ce beau temps se montre certes favorable aux festivités (bravo encore à tous ces bénévoles qui se sont mobilisés pour animer notre commune, pour des Marchés de pays réussis, et autres manifestations) ; mais la faible pluviométrie affecte ressources en eau et cultures : si nous sommes désormais à l'abri, à Sainte-Fortunade, d'une pénurie, n'oublions pas en revanche nos agriculteurs et éleveurs qui devront sans doute faire face à des carences en fourrage. J'en profite pour saluer leurs excellentes prestations, reconnues au gré des différentes manifestations agricoles de l'été.

... un été 2019 placé dans notre commune sous le signe de travaux d'entretien et d'amélioration notables : restaurant scolaire, garderie, salle de motricité équipés de panneaux réduisant le niveau sonore, ainsi d'ailleurs que l'ancienne cantine ; fin de la réfection de la Salle de l'Orangerie ; remise en état de la Salle Polyvalente : revêtement mural protecteur et électricité, rideaux remplacés ; achèvement du (long) travail préparatoire au nouvel adressage en zone rurale ; lancement de la procédure de révision de notre PLU décennal ; travaux de voirie... pour n'évoquer que les plus saillants.

Avec, bien sûr, mise en orbite des 2 « grosses » opérations 2019 : vestiaires sportifs et réaménagement de la Place de l'Orangerie. On en reparlera.

Au-delà de cette dimension bilan, la rentrée rime aussi avec élan renouvelé : si on peut en juger en ce qui concerne les chantiers municipaux, je souhaite aussi à chacun de vous qu'elle soit synonyme de dynamisme, de sérénité et de partage.

Bien cordialement à tous,



Michel JAULIN

Élections municipales 2020

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES JUSQU'AU 7 FÉVRIER 2020

Les électeurs de Sainte-Fortunade seront appelés à renouveler leurs élus municipaux et délégués communautaires le **dimanche 15 mars 2020** (et le **dimanche 22 mars** en cas de second tour).

Dans cette perspective, nous invitons ceux qui ne l'auraient déjà fait à régulariser leur situation électorale :

inscription possible sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (5 semaines avant l'échéance). Cette information vaut à la fois pour les électeurs français et pour les citoyens européens habilités à participer aux scrutins locaux.



Voirie

DES VOIES, UNE PLACE...

2019 est une année de gros travaux pour ce qui est de la voirie. Il y a eu ceux prévus et financés par Tulle Agglo à hauteur de 87 000 € sur les routes communautaires que sont la route de Chantemerle et la 2^e partie de la zone des Roses. Puis, au titre de la commune, il reste la réfection des trottoirs le long de la RD 940 aux Roses, travaux qui seront réalisés par l'entreprise Pouzol, courant octobre.

En chantier à venir : la restructuration de la place de l'Orangerie, la dernière intervention sur cette place datait des années 90. Ce projet comprend 4 types d'interventions. En premier lieu, améliorer la mobilité piétonne et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite avec création d'une rampe d'accès à la salle de réunion et à la bibliothèque (l'entrée de celle-ci sera déportée sur le mur de pignon). Puis viendra la régularisation automobile et son stationnement, suivie de l'installation de cuves de récupération de déchets ménagers. Enfin, la reconstitution du mobilier urbain et la végétalisation parachèveront ces travaux qui devraient s'effectuer dans le courant du dernier trimestre de cette année (voir le plan ci-contre).



Démarche adressage des villages et hameaux de Sainte-Fortunade

LA MISE AUX NORMES DE NOS ADRESSES SE POURSUIT

La municipalité, accompagnée par la Poste, a engagé depuis le début de l'année un projet d'adressage des hameaux et villages de la commune. Cette opération a déjà été réalisée pour le centre bourg en 2015.

Nous vous rappelons, ci-dessous, les principaux objectifs attendus par cette démarche qui reste un enjeu de développement économique et d'égalité entre les habitants, pour faciliter entre autres, l'accès aux services de secours et aux soins aux personnes.

Il s'agit donc de faciliter les recherches d'adresses, les livraisons et le service postal, et répondre à un besoin de sécurité lors des interventions des services de secours (Pompiers, SAMU, médecins, Gendarmerie...) et des divers intervenants techniques (Services de dépannage, etc.)

Nous vous avons présenté la méthode et l'avancée des travaux à l'occasion d'une réunion publique qui s'est tenue le lundi 1^{er} juillet à la salle polyvalente de la commune. Cette réunion vous a

permis de vous exprimer et d'émettre un certain nombre d'observations qui ont été intégrées par la suite.

Courant juillet et août, nous avons visité chaque village et hameau afin de repérer et valider chaque point d'accès numérique qui figure la limite entre le domaine public et l'accès aux bâtiments à numéroter. Il nous reste à finaliser le plan de pose des panneaux en tête de chaque voirie nouvellement dénommée.

LES PLAQUES DE NUMÉROTATION À RETIRER EN MAIRIE

La pose des plaques de numérotation des habitations sera laissée à l'initiative de chaque propriétaire. Début 2020, elles seront disponibles en mairie où chacun pourra les

recupérer, muni de l'attestation précisant la nouvelle adresse et son format. Cette attestation vous aura été adressée préalablement par la Poste. Vous aurez la possibilité de maintenir,

si vous le souhaitez, le nom du lieu-dit à condition de le positionner au-dessous de la ligne numéro et nom de la voie.

DES FORMALITÉS GRATUITES DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Il vous appartiendra par la suite de prendre les dispositions nécessaires afin de communiquer votre nouvelle adresse aux différents services ou fournisseurs. La carte grise de vos véhicules est la seule pièce à mettre **obligatoirement** et rapidement à jour. Les formalités de changement d'adresse sont gratuites, sauf en cas de renouvellement des cartes grises comportant les anciens numéros d'immatriculation (ne seront donc pas gratuits les frais d'envoi d'une nouvelle carte grise et des plaques de remplacement du véhicule).

Le site « service-public.fr » à la rubrique « changement d'adresse en ligne » est à votre disposition et vous sera utile pour engager la démarche. La Poste mettra également à votre disposition des cartes « Changement d'adresse » pour informer vos proches et vos contacts de votre nouvelle adresse. L'affranchissement est gratuit pour ces cartes récupérables à la mairie.

La municipalité reste, bien entendu, à votre entière disposition pour répondre à toutes vos questions et

nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée des travaux.



Bâtiments

COUP DE JEUNE POUR NOS BÂTIMENTS

École, salle polyvalente, ancienne cantine et Orangerie

Les vacances d'été ont permis d'effectuer plusieurs travaux au sein de l'établissement scolaire. Hormis les travaux d'entretien habituels effectués par les agents communaux, plusieurs entreprises se sont affairées à l'amélioration des locaux. L'entreprise Miranda s'est chargée de la peinture des grilles pour un montant de 3 634,80 € TTC et l'entreprise Akoustisud a installé des panneaux d'isolation phonique dans la garderie, le réfectoire et la salle de motricité pour un montant de 16 850,80 € TTC, travaux subventionnés à hauteur de 4 220,48 €, au titre de la D.E.T.R.

La même opération a été réalisée dans l'ancienne cantine pour un montant de 4 131,60 € TTC.

La salle polyvalente bénéficie d'une remise en état partielle par la peinture de la partie haute du mur, réalisée par l'entreprise Loïc Peinture, la pose de protection sur la partie basse effectuée par l'entreprise Daniel Perrier, ainsi que le remplacement des sources lumineuses, effectué par l'entreprise Rémy Dousseaud, engendrant, à l'avenir, une importante économie d'énergie électrique. Le remplacement des rideaux détériorés, de scène et des fenêtres, est prévu.

La salle de l'Orangerie est opérationnelle depuis le mois de juin permettant aux différentes associations qui en bénéficient, de profiter de cette salle dans de meilleures conditions.

MEILLEUR SON DE CLOCHE

Le battant usé de la cloche de l'église à été remplacé par l'entreprise Honoré de Saint-Germain-les-Vergnes.

VESTIAIRES DU STADE

La première réunion de chantier s'est tenue le 3 septembre au club-house du stade de foot en

présence du président du club et de tous les entrepreneurs retenus pour les travaux de la première tranche

correspondant à la construction d'un nouveau local.



Réseaux

DIAGNOSTIC DES INSTALLATIONS D'EAU POTABLE

Les communes de Sainte-Fortunade, Cornil et Lagarde-Marc-la-Tour se sont associées pour réaliser un diagnostic des installations de production et de distribution d'eau potable. Un des objectifs attendus pour chaque commune consiste à établir un état des lieux exhaustif et détaillé de l'ensemble des éléments composant son réseau, afin de produire une

cartographie informatisée. À cet effet et dès le mois de septembre, le bureau d'études SOCAMA se rendra sur le terrain pour identifier et géolocaliser l'ensemble des ouvrages. Selon la position des canalisations et des vannes, les agents du bureau d'études pourront être amenés à pénétrer dans les propriétés privées, après avoir demandé et obtenu votre autorisation.



DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR LA COMMUNE

Quel opérateur ?

Le déploiement de la fibre optique s'inscrit dans le plan France Très Haut Débit décidé par le Gouvernement, et il concerne bien sûr l'ensemble du territoire métropolitain.

Historiquement, l'État a « laissé la main aux opérateurs privés » (Orange - ex France-Télécom, SFR, Bouygues), et ceux-ci se sont répartis le territoire en privilégiant les zones les plus urbanisées : en Corrèze, agglomération de Brive et agglomération de Tulle (du moins, pour cette dernière, dans sa configuration de l'époque, à savoir 37 communes - aujourd'hui 45, dont Sainte-Fortunade).

Pour l'agglomération de Tulle (donc notre commune), c'est Orange qui avait décroché le « marché », mais qui depuis le 1^{er} janvier 2019 a laissé la main à SFR ; c'est donc ce dernier opérateur qui est maintenant en charge du déploiement de la fibre sur le périmètre « historique » de la communauté d'agglomération ; opération actée le 4 juillet dernier par la signature d'un accord tripartite entre SFR, Tulle Agglomération et la Préfecture de la Corrèze. Cet accord vaut obligation pour l'opérateur, sous contrainte financière, de rendre raccordables 92 % au moins des adresses à l'échéance de fin 2020 (une partie des 8 % restants, isolés ou d'accès difficile, pouvant néanmoins se voir traitée selon situation et demande).

Quel calendrier ?

SFR a choisi de réaliser ce chantier de façon homogène sur son périmètre de déploiement (compte tenu des implantations déjà effectuées par Orange), sans prioriser un secteur : les travaux ont donc vocation à s'effectuer en parallèle sur toutes les communes, la date butoir de fin 2020 s'imposant pour toutes.

Il restera bien sûr ensuite à chaque particulier la charge de contacter ensuite l'opérateur de son choix, s'il le souhaite, qui effectuera le raccordement et le branchement.

C'est, à peu de chose près, le même calendrier que celui retenu par le Département de la Corrèze dans le cadre de l'opération « Corrèze 100 % Fibre », porté par le Syndicat DORSAL, et co-financé par les collectivités territoriales, la région et l'État..., déploiement dédié aux zones rurales, non préemptées par les 2 opérateurs privés.

Qu'est-ce que la fibre optique ?

La fibre optique est un fil de verre plus fin qu'un cheveu, qui conduit la lumière. Le signal lumineux injecté dans la fibre peut fournir de très grandes quantités de données, à la vitesse de la lumière, sur des milliers de kilomètres, et sans perte « en ligne », comme c'est actuellement le cas avec la liaison cuivre. Avec la fibre, vous pouvez télécharger un film de 700 Mo en 7" contre 5' en ADSL, etc...

Selon les infrastructures en place, elle est installée, soit dans les fourreaux enterrés existants, soit, plus fréquemment en milieu rural, sur les supports aériens (télécom et électricité).

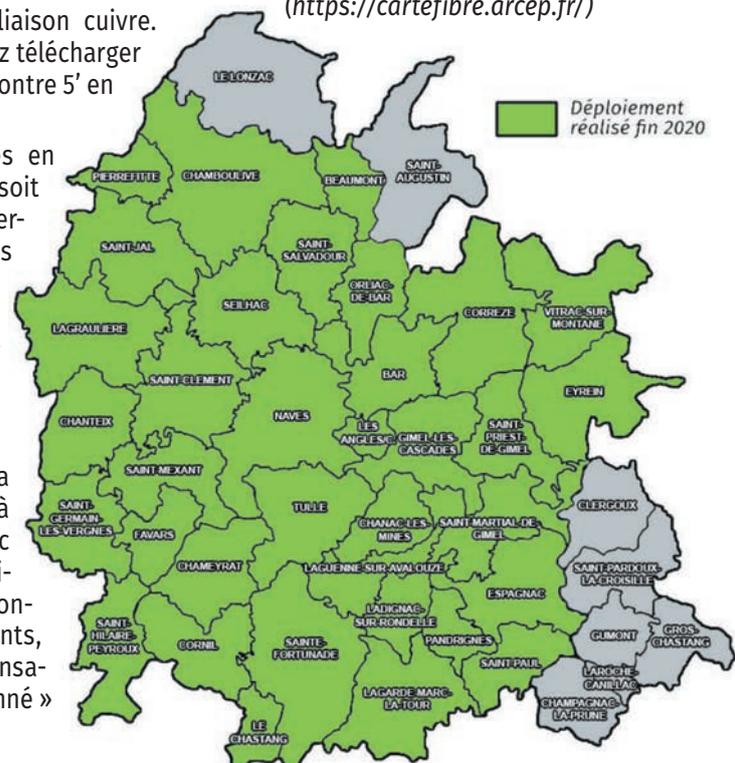
Quels préalables ?

Indépendamment de la coordination technique à opérer localement avec les services des collectivités et avec les gestionnaires des réseaux existants, 2 préalables sont indispensables : 1) l'élagage « raisonné »

par les propriétaires-riverains afin de permettre le passage des câbles en aérien (une rupture de fibre coûtera au riverain négligemment beaucoup plus cher qu'une rupture du fil cuivre...), 2) l'adressage précis de chacun : c'est l'un des motifs qui ont incité la Municipalité à accélérer l'opération de « dénomination-numérotation » actuellement en cours. Au moment de la demande de raccordement des particuliers à leur opérateur, ils disposeront d'une adresse précise.

Les informations sur les états du débit et du déploiement peuvent être consultées sur les sites de l'Observatoire France THD (<https://observatoire.francethd.fr>) ou de l'ARCEP

(<https://cartefibre.arcep.fr/>)



Notre école

PERMIS PIÉTON ET CALCULETTE

Faisons un petit retour en arrière... avant les vacances, pour rappeler que le vendredi 14 juin tous les élèves de la classe de CE2 ont obtenu le permis piéton. C'est le Gendarme Bourillon qui leur a fait passer l'examen. Un goûter était offert par la municipalité en présence de M. le Maire et le Maire-Adjoint Richard Bonnet.

Le mardi 25 juin à 11 h 30, la mairie a remis une calculette à chaque enfant de CM2 de l'école de Sainte-Fortunade en dotation pour l'entrée en 6^e de cette année.

LA RENTRÉE 2019 À L'ÉCOLE DE SAINTE-FORTUNADE

Une baisse démographique générale touche notre département et impacte notre école, mais l'effectif en est encore assez stable avec 158 élèves pour cette rentrée 2019-2020, et une bonne répartition dans les classes.

Les employés municipaux, les entreprises et les enseignants ont œuvré cet été pour permettre aux enfants d'étudier dans de bonnes conditions de sécurité et de travail.

Dominique Pouget, nouveau retraité,

est remplacé par Marie-Bénédicte Tilliniac et deux nouveaux titulaires remplaçants sont rattachés à l'école : Charlene Demartin et Lucie Caron.

La répartition des élèves dans les classes est la suivante : en classes de Maternelle, Petite section : 18, en Moyenne section : 18 et en Grande section : 15. En ce qui concerne les

classes élémentaire : en C.P : 23, en CE 1 : 25, en CE 2 : 13, en CM 1 : 25 et en CM 2 : 22.

Cette année encore, la commune a décidé de maintenir la semaine de 4 jours et demi et de proposer des activités périscolaires de qualité.

L'équipe scolaire et les élus souhaitent une bonne année scolaire à tous.



Permis piéton



Calculettes

Personnel municipal

DÉPART DE JEAN-BAPTISTE COURT

Le contrat de Jean-Baptiste Court s'est terminé le 31 juillet 2019. Il a su profiter de son contrat d'avenir pour bénéficier de plusieurs formations, qui lui seront utiles tout au cours de sa carrière professionnelle. Ses collègues et les élus garderont un bon souvenir de son passage au sein de l'équipe technique qui aura duré trois ans et demi.

Lors de son pot de départ, il lui a été offert un livre sur les véhicules de collection, correspondant à l'une de ses passions. Nous lui souhaitons « bon vent » dans son avenir professionnel.



Un métier au sein de l'école : ATSEM

Lors du dernier numéro nous vous présentions les agents d'animation et les ATSEM. Mais que font ces derniers exactement au sein de l'école maternelle, quel est leur rôle ? Et que veut dire ATSEM ?

Ce sont des **Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles** et ils appartiennent à la communauté éducative. Elles assistent l'enseignant pour **l'accueil et l'hygiène des enfants** (aide pédagogique) et elles assurent aussi **la propreté des locaux et du matériel de la classe** (aide technique).

Elles sont employées par la commune. C'est le **maire** qui nomme et met fin aux fonctions de l'ATSEM, après avis du directeur/trice de l'école. L'ATSEM relève, pour la gestion administrative et la rémunération, de la commune. Mais cet agent exerce ses fonctions **sous l'autorité du directeur de l'école**. Ça c'est pour le côté administratif... mais pour le reste, c'est très complet, on vous l'assure !

Elles vous accueillent avec les maîtresses le matin et le soir, elles aident vos enfants dans l'acquisition

de l'autonomie tout en veillant à leur sécurité et à l'hygiène en identifiant leurs besoins. **Elles assistent les maîtresses dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques.** Elles sont présentes lors des déplacements. Elles les encadrent pendant les récréations, les repas et la sieste.

Et lorsque vous avez récupéré vos enfants ou qu'ils sont partis à la garderie, elles procèdent au nettoyage complet des locaux afin que le lendemain l'hygiène soit irréprochable !

Voilà un métier qui demande des qualités relationnelles, de l'adaptabilité, de la polyvalence, beaucoup de patience et de pédagogie, vous ne trouvez pas ?

ATSEM



indispensable

La vie des associations

16^e Homme Corrèze Club de Supporter du Stade Toulousain

Nous avons terminé la saison plus qu'heureux : notre club fétiche nous a offert le 20^e bouclier.

Après la sortie en bus, ce furent repas farcitures, barbecue et retrouvailles à 40 au Marché de Pays où nous avons passé une agréable soirée, avec l'un de nos adhérents qui animait celle-ci. Nous remercions d'ailleurs l'équipe organisatrice pour leur accueil plus que chaleureux. Et maintenant place à la nouvelle saison suite à notre assemblée générale

qui a vu son bureau s'élargir au grand plaisir du président. Nous vous donnons rendez-vous le 16 novembre

pour notre repas farcitures dansant toutes générations.

Contact : Claude au 06 10 36 06 82



Le Club des Aînés

Le Club des Aînés va bon pied, bon œil !

Naturellement, la période de la canicule en juin et juillet a été éprouvante et a perturbé et fatigué les membres du Club. De ce fait, le local est resté fermé trois semaines. Chacun est resté chez soi, à l'ombre des fenêtres et des volets clos afin de garder un peu de fraîcheur dans l'appartement. Les coups de téléphone se firent plus

fréquents qu'à l'accoutumée afin de se soutenir mutuellement car le poids des années n'aide pas à supporter de telles chaleurs. Ces quelques semaines parurent longues à certains !

Mais en août, les températures ayant été plus clémentes, les habitudes ont repris : les rencontres, les jeux et bavardages ont permis d'évacuer les soucis. D'ailleurs, les copieuses tartes et flognardes se laissent tou-

jours facilement déguster quand vient 16 h... l'heure du goûter !

Le 10 août dernier, Vincent Gorce, un adhérent s'en est allé. Le Club souhaite beaucoup de courage dans cette épreuve à son épouse Marguerite.

Enfin, pour ce qui est du programme de ce dernier trimestre, le repas d'automne a eu lieu dimanche 6 octobre et dimanche 1^{er} décembre sera pour nos Aînés l'occasion de se retrouver pour le repas de fin d'année.

Confrérie de la Farcidure et du Millassou

Le début d'année a été chargé pour la Confrérie de la Farcidure et du Millassou, et le printemps ne nous a pas laissé le temps de souffler. Aussi, pour remercier les consœurs et confrères de leurs participations à toutes ces manifestations, le bureau avait organisé un petit voyage dans le Bordelais avec la visite de Saint-Émilion et de ses caves... bien sûr, une soirée cabaret à l'Ange Bleu à Bordeaux et le lendemain, une belle promenade en bateau à la découverte de la baie d'Arcachon avec dégustation d'huîtres. Deux jours magnifiques, bonne ambiance et beau temps.

Mais, comme tous les ans, les demandes deviennent de plus en plus nombreuses et la Confrérie honore ces invitations, en Corrèze et dans les départements voisins.

L'été commença par la Fête de la Musique à Tulle, le 21 juin. Puis ce furent la participation au championnat du monde de tonte de mouton au Dorat le 6 juillet, le Chapitre de la Pêche à Voutezac le 21 juillet, la participation aux Journées du Goût à Objat les 3 et 4 août. Le 4 août, c'était

la naissance d'une nouvelle confrérie en Corrèze, la Confrérie du Cul noir de Ségur-le-Château. Puis nous étions à la journée de l'association Tuberculture à Chanteix le 11 août, au Chapitre du Vin le 15 août à Domme en Dordogne, à la Foire aux veaux de Monceaux le 2 septembre et pour terminer l'été, à la fête des vendanges à Laguenne les 7 et 8 septembre.

Un été bien occupé... souhaitons un

automne un peu plus calme !

Dans le cadre de l'édition 2019 de l'événement « Mon territoire a du goût », organisé par Tulle Agglo, la Confrérie proposera ses millassous pour la journée de la grande tablée, le dimanche 20 octobre à Pandrignes.

Le 12 octobre, la Confrérie organise son traditionnel repas farcidures dans la salle polyvalente de Sainte-Fortunade.



Oranges Amères

Le duo Oranges Amères n'est plus à présenter. Actifs sur scène autant qu'engagés dans la vie de la commune, ils ont envoyé ce petit mot - que nous partageons avec vous - à la rédaction du bulletin :

« Nous avons passé un été bien sûr musical, avec nos habituelles prestations chez les « papis-mamies » de diverses maisons de retraite

que nous retrouvons toujours avec le même plaisir. Moments musicaux également avec l'animation d'un repas d'anniversaire dans un hôtel-restaurant de Treignac, dans une ambiance très chaleureuse malgré la météo.

Nous avons participé aux Marchés de Pays de Sainte-Fortunade, toujours dans une très bonne ambiance. Nous

serons les 4 et 5 octobre à Saint-Martial-de-Gimel en soirées Cabaret au profit de la Ligue contre le cancer. Nous y donnons rendez-vous à tous les fidèles de cette manifestation. »

Car pour Oranges Amères... et notre plaisir, comme le chantait Freddy Mercury : « The show must go on ! » (Le spectacle doit continuer !)

Jumelage, un bref aperçu des activités de l'été

UNE VISITE VERTE ET FRANCONIENNE

En juin, nous avons eu l'occasion de souhaiter la bienvenue à Maria Scherrers, présidente de la Commission des associations de partenariat du Land de Moyenne-Franconie. Avec elle, nous avons parcouru nos deux communes engagées dans le jumelage, Cornil et Sainte-Fortunade. À Cornil, nous lui avons montré l'église et les ruines du château, puis nous avons visité le centre écologique « Le Battement d'ailes » et rencontré ses responsables. Madame Scherrers a trouvé les constructions, le jardin écologique et l'économie coopérative et solidaire très intéressants. Une rencontre qui allait dans le droit fil de ses objectifs sociétaux, quand on sait qu'elle est membre du parti des « Verts » en Moyenne-Franconie.

Après un déjeuner au nouveau restaurant de Cornil qui servait des produits typiques de notre région, nous avons visité la commune de Sainte-Fortunade. Sur le site de la station de traitement biologique des eaux usées, Maria Scherrers a été impressionnée par le fait que notre commune traite les eaux usées avec une installation écologique aussi performante.

Elle a pu ensuite découvrir le parc, le château et l'église et nous l'avons invité à une collation, où elle a eu l'occasion de goûter le « Trepais », le gâteau-symbole du Limousin. À la fin de la visite, nous avons remis à Frau Scherrers un coffret préparé par Marjorie Tavé, contenant des produits de Sainte-Fortunade et de la Corrèze.

25 ans de partenariat entre la Corrèze et la Moyenne-Franconie

Quelques jours plus tard, à l'occasion du 25^e anniversaire du partenariat entre la Corrèze et la Moyenne-Franconie qui se célébrait au Conseil départemental, nous avons eu le plaisir d'accueillir le maire de Flachslanden, Hans Henninger, et le président du partenariat, Zeno Lamers. Ils étaient venus aux cérémonies du Conseil départemental avec la délégation de Moyenne-Franconie. Durant ces quelques jours, nous leur avons fait découvrir quelques-uns des sites touristiques du département. Ainsi, les visites au musée du président Chirac, aux Pans de Travassac et à la commune d'Allasac étaient au programme. Nous avons également eu le temps d'échanger activement sur de nouveaux projets communs et sur les relations entre nos communes.

Au cours de ce partenariat, qui remonte à maintenant à 9 ans, de nombreuses amitiés se sont développées sur le plan privé, de sorte que cet été, nous pouvons à nouveau accueillir des amis allemands pour leurs vacances dans notre belle Corrèze.

Des remerciements bien mérités

Sur un autre plan, le bureau du Comité de Jumelage remercie encore une fois tous les membres qui ont participé et aidé cet été, à l'occasion des

vendredis des Marché des Producteurs de Pays.

Bientôt les 10 ans de partenariat avec Flachslanden

Le Comité de Jumelage se prépare aux célébrations qui auront lieu l'année prochaine pour le dixième anniversaire de notre partenariat avec Flachslanden. Nous attendons nos amis allemands à cette occasion du 26 au 30 août 2020 en Corrèze. Nous serions heureux de collaborer avec d'autres associations de Sainte-Fortunade et de Cornil pour en faire un moment festif pour tous.

Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale du Jumelage aura lieu le 14 novembre 2019 à 20 h à Cornil. Nous invitons chaleureusement tous les résidents de Sainte-Fortunade à y assister et à en apprendre davantage sur notre partenariat.

Le Jumelage au Marché de Noël de Sainte-Fortunade

Nous espérons également vous accueillir à nouveau à l'occasion du Marché de Noël de Sainte-Fortunade, le samedi 21 décembre 2019 sur notre stand avec les spécialités allemandes que vous connaissez bien... et dont beaucoup raffolent : pains d'épices (les fameux « Lebkuchen » ronds), spécialités et biscuits de Noël allemands traditionnels, bière spécialement livrée de Flachslanden pour l'occasion ainsi que des œuvres d'artisanat d'un de nos amis d'outre-Rhin.



Maria Scherrers
au Centre « Le Battement d'Ailes »



Zeno Lamers et Hans Henninger
au Musée du Président à Sarran

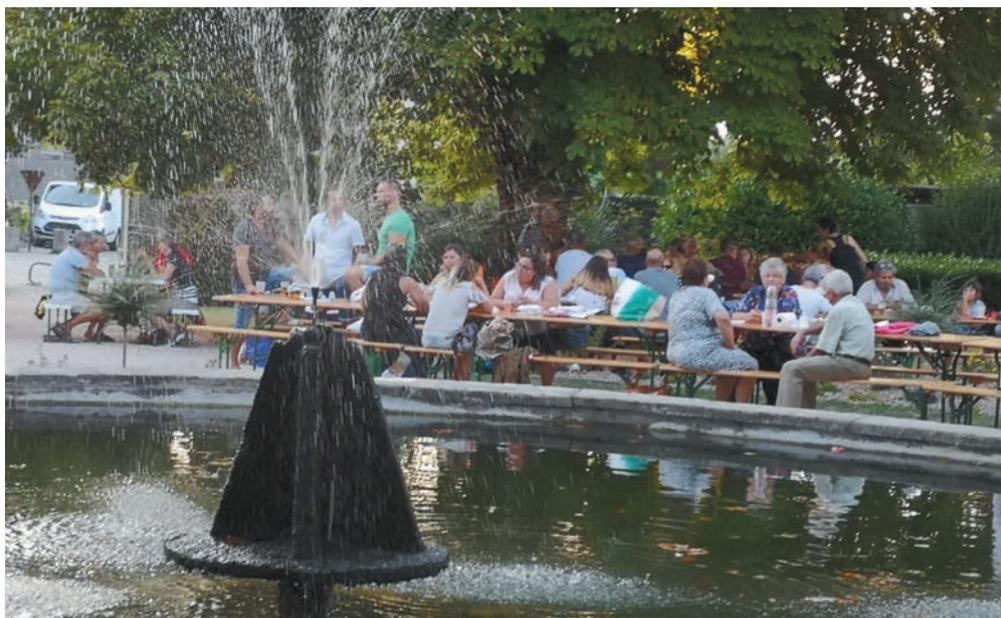
Cette année encore, une belle saison pour les Marchés de Pays

Le président des Marchés de Pays nous communique ce petit mot de remerciements à l'attention des visiteurs qui ont fait vivre notre village durant les vendredis de l'été :

Très cher et fidèle public des Marchés de Pays, notre équipe et les associations présentes pour la saison juillet-août 2019 vous remercient très chaleureusement de votre confiance. Ce fut un été formidable et très convivial, réunissant au total 9 associations.

Nous vous attendons maintenant nombreux pour le Marché de Noël qui, cette année, se fera plus gastronomique. Un nouveau concept se profile à l'horizon avec beaucoup de surprises. Très cordialement à tous,

Serge Bonnet



La FNACA expose et rend hommage

Les membres de notre comité viennent de terminer la saison des Marchés de Pays et malgré notre âge, nous sommes toujours là, debout et je les remercie sincèrement.

Nous allons dès maintenant commencer à préparer pour le 11 novembre, une exposition sur les morts aux combats ou sur les blessés de 1914 à 1919. Cette exposition, installée à la salle polyvalente à partir du dimanche 10 novembre, sera dédiée aux morts de

la commune.

Nous y accueillerons les enfants des écoles le mardi 12 novembre de 9 h à 12 h. Le 11 novembre, nous organiserons un défilé comme l'an passé, avec cette année, la participation de la Chorale Cantarella. La cérémonie sera suivie, comme à l'accoutumée, du vin d'honneur et du repas choucroute.

Merci à tous !

Le président, A. Tronche



Dans la fumée de grillades des Marchés de Pays

Yog'Attitude, pour apprendre la relaxation

Yog'Attitude a repris ses activités depuis le 6 septembre 2019.

Les cours sont assurés par Hervé Chevalier, le vendredi soir de 18 h 30 à 19 h 45, à la salle de l'Orangerie juste rénovée.

Le Hatha Yoga proposé conjugue les postures et la respiration. Un temps de relaxation est proposé à la fin de chaque séance.

Dès la première séance, l'association est ravie d'accueillir de nouveaux inscrits.

Les responsables proposent deux séances gratuites pour ceux qui souhaitent découvrir cette discipline.

Pour participer, venir avec un tapis de sol, un coussin et une tenue souple.

L'inscription est de 60 euros par trimestre.



La vie du Foyer Rural

LE FOYER RURAL AU TYROL

C'est sous le soleil que les 54 participants ont pu visiter le Tyrol du 24 au 30 juin.

Après une première journée de voyage par Mulhouse et le Nord de la Suisse, ce fut l'installation dans un petit village de la magnifique vallée du Zillertal entourée de majestueux sommets et de verts alpages.

Puis ce furent les visites d'Innsbruck et de Salzbourg, la superbe montée au glacier d'Hintertux à plus de 3000 m d'altitude, la rafraîchissante ballade aux cascades de Krimml et la découverte des typiques villages tyroliens aux maisons plus fleuries les unes que les autres. Enfin, le retour par la Bavière avec le surprenant village d'Oberammergau aux maisons décorées de scènes de la passion du Christ peintes sur les murs et le château de Neuschwanstein, résidence de Louis II de Bavière, et les lacs de Suisse par Berne et Genève. Enfin, le retour en Corrèze se fit sous le même grand

soleil qui nous avait accompagné durant tout le voyage.

Reprise des activités du Foyer

Country : lundi 20 h à 22 h, salle de l'Orangerie.

Gymnastique : lundi 18 h 30 - 19 h 30 et jeudi : 9 h 30 - 10 h 30, salle de l'Orangerie.

Danses Populaires : jeudi 20 h 30 - 22 h 30, salle de l'Orangerie.

Loisirs Créatifs : mercredi 14 h - 17 h, salle du Foyer Rural.

Patois : 1^{er} lundi de chaque mois 14 h 30 - 17 h, salle du Foyer Rural.

Peinture : samedi 14 h - 17 h, salle de l'ancienne cantine.

Patchwork : samedi 14 h - 17 h, salle du Foyer Rural.

Informatique : reprise en octobre. Le Foyer recherche une deuxième personne pour seconder Philippe.



Nouvelles brèves

Le TAD, ou comment se déplacer vers Tulle

LE TAD, COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous avez certainement tous entendu parler du T.A.D., autrement dit le Transport À la Demande, mais peu de gens savent bien comment ça marche... aussi rien de tel qu'une expérience pratique pour comprendre.

Alors, dans le cadre du groupe Agenda 21, qui bien entendu, s'intéresse aux transports collectifs, nous l'avons essayé.

Le T.A.D., est un petit bus qui vient vous chercher devant votre porte (on vous donnera l'heure exacte lors de votre réservation) pour vous conduire à Tulle le mercredi et le samedi et y arriver à 9 h ou 14 h 30. On réserve en téléphonant la veille avant 12 h, et hop, c'est parti !

Nous l'avons donc pris le 29 mai dernier pour aller à la foire de la Saint-Clair et ce jour-là c'était gratuit. Pas besoin de ticket. En temps normal l'aller-retour coûte 2 € (on peut l'acheter dans le bus).

Vous descendez à la station de votre choix. Pour nous, c'était place Schorn-dorf (derrière la cathédrale, de l'autre côté de la Corrèze). Après avoir « fait nos affaires » à la foire, nous sommes revenus avec ce même bus : pour certains à 11 h 25 au pont de la Barrière et pour les autres à 11 h 30 à la gare SNCF. Le trajet de retour à Sainte-Fortunade passait par Eure ce jour-là afin de déposer une fidèle utilisatrice. Pour ne rien gâcher, la sympathique chauffeur aidait à descendre les cabas.

Pour les personnes âgées de la commune de Sainte-Fortunade, le trajet est gratuit une fois par mois⁽¹⁾ mais le T.A.D. n'est pas réservé aux personnes âgées ou handicapées. Tout le monde peut le prendre. C'est vraiment simple et pas cher !

Infos pratiques : appeler le **05 55 21 26 54** pour réserver.

- je peux aller à Tulle le mercredi et le samedi pour y arriver à 9 h ou 14 h 30 et je repars à 11 h 30 ou 17 h,
- je descends soit à la gare SNCF, soit place de la Cité, soit place Schorn-dorf, soit à la préfecture,
- je repars d'où je veux,
- je paye 2 € pour 2 tickets ou j'achète un carnet de 10 tickets pour 8 €. Je peux aussi acheter une carte mensuelle ou annuelle,
- si je suis une personne âgée, j'ai droit à un trajet gratuit par mois.

(1) Modalités pratiques au secrétariat de la mairie.



Isolation à 1 euro, arnaques à Sainte-Fortunade

UN PROGRAMME OFFICIEL RECONNU

Comme chacun sait, le Conseil départemental de la Corrèze soutient le programme d'isolation des combles à 1€, agréé par le Ministère de l'Écologie, certifié CEE sous qualification RGE. Les travaux sont financés par les sociétés

polluantes afin de ne pas payer la taxe carbone.

Il faut savoir que seuls les espaces «Info énergies» informent le public en matière de rénovation énergétique pour le compte du Conseil départemental.

ALERTE AUX ESCROCS DE L'ISOLATION !

Mais prudence ! Indépendamment des harcèlements téléphoniques dont beaucoup sont victimes, une entreprise agit sur notre commune utilisant ce mécanisme national pour tenter de forcer les gens à signer un contrat d'isolation.

Abusant de l'image du Département, ces démarcheurs se déplacent en camionnette blanche et tentent d'escroquer les habitants, particulièrement les personnes âgées ou vulnérables.

Prétendant avoir déjà pris un rendez-vous, ils essaient de pénétrer dans les habitations pour photographier, mesurer... et

établir un « contrat » de travaux qu'ils demandent de signer. Les personnes qui refusent subissent des pressions et sont visitées plusieurs fois pour obtenir par la contrainte cette prestation d'isolation. Ces escrocs iront encaisser les subventions officielles sur présentation de votre contrat signé.

La gendarmerie de Tulle est informée de cette affaire concernant ces personnes malintentionnées, contrôlées en situation régulière sur le territoire et identifiées comme roumaines ou ukrainiennes.

ATTENTION !
DÉMARCHAGE À L'ISOLATION...
NE VOUS LAISSEZ PAS ABUSER,
NE SIGNEZ RIEN !



QUI PEUT VOUS AIDER ?

Si vous êtes victime de ce genre de démarcheurs, contactez la mairie au **05 55 27 14 19** ou la gendarmerie de Tulle.

Opération « Plateforme de rénovation énergétique »

Pour la deuxième année consécutive, Tulle Agglo a commandité ARTÉE (Agence Régionale Des Travaux d'Économie d'Énergie) et La Poste pour l'opération « Plateforme de rénovation énergétique ». Pour rappel, cette opération, commencée en 2018, vise à détecter les logements énergivores et à réaliser des audits énergétiques complets qui n'ont aucun coût pour le propriétaire (grâce à une aide régionale et d'un complément de Tulle Agglo). Ce diagnostic est également accompagné du panel d'aides auxquelles peuvent prétendre les propriétaires pour réaliser des travaux prioritaires pour des économies d'énergie.

munes de l'intercommunalité. Des permanences seront assurées dans 3 communes par des agents du CRER (Centre Régional des Énergies Renouvelables), partenaire d'ARTÉE qui réalise les audits énergétiques, afin de renforcer l'information à la population et de restituer les résultats des audits en direct.

Cette opération se divise en plusieurs étapes : 1) un courrier informatif est envoyé aux foyers ciblés pour prévenir du passage du facteur, 2) ensuite le facteur réalise un questionnaire rapide auprès de l'occupant du logement (seuls les propriétaires sont éligibles), 3) si le propriétaire est sensibilisé, il donne son accord pour déclencher un rendez-vous afin d'effectuer l'audit, 4) enfin, l'audit énergétique est réalisé par les techniciens et 3 scénarii de travaux de

rénovation énergétique sont proposés au propriétaire.

L'objectif du diagnostic est de permettre au propriétaire d'évaluer les économies financières et énergétiques possibles afin d'améliorer la qualité et le confort de son logement. En ce sens, Tulle agglo avait réservé un stand tenu par ARTÉE et le CRER au Salon de l'habitat de septembre à Tulle. Des dépliants seront distribués par la suite dans les mairies.

Informations auprès de Madame Clara Maitre, Service Habitat de Tulle Agglo (tél. **05 55 20 75 07**).



Nos artisans ont du talent

UN SPÉCIALISTE EN MOTOCULTURE À SAINTE-FORTUNADE

Nicolas Tronche, responsable du service de maintenance en motoculture pour Leroy-Merlin à Malemort est aussi un habitant de Sainte-Fortunade. Et pour satisfaire les jardiniers pros et amateurs, il a ouvert son propre atelier de réparation en motoculture dans notre village. Si votre motobineuse a du mal à démarrer

ou que le pot d'échappement de votre débroussailluse a «largué les amarres», vous pouvez téléphoner à Nico Motoculture au **06 80 51 31 04**.

Et si vous ne pouvez pas transporter votre tondeuse autoportée, Nicolas propose même le dépannage à domicile. L'accueil est sympathique, le travail est

bien fait, sans délais et sans se déplacer loin de chez vous.

NOUVEAU À SAINTE-FORTUNADE
NICO MOTOCULTURE
Dépannage à domicile
06 80 51 31 04



L'été se termine toujours avec un peu de nostalgie

Les tables furent opulentes sous les arbres du Parc lors de nos Marchés de Pays ou ailleurs.

Nous nous serons retrouvés avec les amis, les soirées se seront prolongées.

Nous aurons beaucoup discuté, nous nous serons inquiétés de la réforme des retraites, de ces jeunes mineurs non accompagnés qui débarquent à Lampédusa que nous retrouverons dans nos établissements scolaires et qui nous toucheront par leur volonté à s'en sortir.

Nous nous serons insurgés devant les grands de ce monde qui regardent la forêt d'Amazonie brûler, les glaciers d'arctique fondre tout en continuant, pour certains, de nier le réchauffement climatique.

Nous aurons cité Pierre Rabhi et sa légende du colibri : *Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Les hommes couraient, s'empressaient, mais rapidement n'eurent plus qu'une hâte : s'éloigner et*

se mettre à l'abri. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! »

Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. »

Je fais le vœu, pour cette rentrée, que nous médions tous cette légende et que nous puissions nous l'approprier que ce soit pour la planète mais aussi pour notre vie en commun sur notre territoire.

« La conscience et l'élan intérieur sont la clef d'une transformation collective et profonde, joyeuse et durable ».

Pour le Groupe

« Sainte-Fortunade demain, unis et solidaires »

Isabelle BÉSANGER ■

15 mars 2020

Chacun de nous doit inscrire cette date sur son calendrier. Pourquoi ? Mais parce que ce sera le jour des prochaines élections municipales.

Eh oui, nous approchons des 6 années de travail en commun pour le bénéfice de Sainte-Fortunade et l'équipe municipale telle qu'elle œuvre aujourd'hui sera différente en mars 2020.

Alors permettez-nous de remercier tous les intervenants pour le travail, la compétence et l'animation qu'ils ont mis dans leurs actions :

- tout d'abord nous souhaitons remercier l'ensemble des personnels pour les tâches qu'ils ont accomplies. Les missions de chacun ne sont pas toujours aisées à réaliser dans l'instant, la minute... (comme chaque habitant le voudrait) mais le travail est toujours fait : à l'école par l'engagement du corps enseignant et le dévouement des ATSEM, la qualité des repas et la patience des personnels de cantine pour encadrer le déjeuner de nos petites têtes dans des conditions souvent très bruyantes, les équipes techniques qui répondent aux besoins de la commune, le personnel administratif que chaque Fortunadais rencontre de visu ou par téléphone, et n'oublions pas toutes les personnes qui s'occupent d'entretenir les locaux.

Alors un grand merci à tous.

- remercions aussi les équipes associatives qui animent chaque jour une activité et remercions-les pour leurs investissements à l'occasion des Marchés de Pays, un véritable succès !
- enfin que soit remercié l'ensemble des Membres du Conseil Municipal et plus particulièrement Monsieur Le Maire. Doublement remercié parce qu'il s'est engagé pleinement dans sa mission et parce qu'il a su reprendre et faire réaliser la majeure partie du programme qui nous avons proposé et que Xavier Durand a présenté lors des dernières élections municipales.

Désormais 2020 approche à grands pas et nous avons encore beaucoup de nouveaux projets à réaliser pour les Fortunadais. Hélas, les pouvoirs des municipalités sont de plus en plus réduits au bénéfice des Agglomérations de communes, cependant la volonté d'agir pour nos concitoyens demeure afin que notre village où il fait bon vivre soit de plus en plus accueillant.

Pour le groupe

« Une nouvelle voie pour Sainte-Fortunade »

Martine DUPIN de BEYSSAT ■

Atelier « faire soi-même ses produits ménagers »

Salle de l'ancienne cantine, samedi 9 novembre de 9 h 30 à 12 h

On en parle dans tous les médias et depuis longtemps : les produits ménagers du commerce comportent généralement des substances potentiellement nocives pour l'environnement et pour la santé.

La législation évolue lentement et il n'est pas rare qu'un élément chimique interdit soit remplacé par un autre... pas encore interdit.

Par ailleurs, les produits labellisés NF ou même « bio » semblent ne pas être tous exempts de reproches ; sans parler de leur prix.

La quasi totalité de nos besoins à la maison (lessives, liquide vaisselle, détachants, détartrants, dégraissants...) peuvent être comblés par des produits simples, efficaces, bon marché et sans danger.

L'atelier proposé le 9 novembre permettra d'échanger des expériences, des recettes et de fabriquer ensemble quelques préparations éprouvées que chacun pourra tester chez lui.

Nous bénéficierons de la présence avisée d'une droguiste de Tulle.

Venez avec quelques bouteilles ou bocaux en verre.

Participation financière libre.

Afin que les quantités de produits à réunir pour l'atelier puissent être évaluées, merci de vous inscrire à l'avance auprès de François Bourdarias (06 50 78 90 13).



Café-débat : « Sainte-Fortunade, commune rurale ? »

Ce café-débat se tient le jeudi 17 octobre au Domaine du Moulin de Lachaud.

À l'heure où la ruralité fait débat au niveau national, il est nécessaire de se poser certaines questions : comment vit notre territoire, quels sont ses atouts, ses faiblesses et quel ressenti en avons-nous ?

Le mot « ruralité » vient du bas-latin « ruralis », signifiant « qui concerne la campagne, les paysans, l'agriculture ».

L'espace rural est un lieu où vivent et travaillent des paysans, les « gens du pays ».

Or, remplacés peu à peu par une population « rurbaïne », on constate que les services de proximité se délitent, les déplacements posent souvent problème, l'isolement humain gagne certaines personnes, etc.

Comment s'organiser de manière solidaire dans un tel environnement ?

C'est le thème de ce café-débat. Parlons-en entre

nous... même si ce bulletin arrive un peu tard dans vos boîtes-aux-lettres !



Aux soins du patrimoine

Àu début de l'été, nous avons pu inaugurer les aménagements patrimoniaux réalisés autour de l'église et du château.

Trois pierres tombales anciennes, installées derrière le chevet de l'église rappellent la présence du cimetière jusqu'au XVII^e siècle.

Positionnée côté parc, à proximité de la chapelle comtale, la cuve baptismale en pierre qui date du XI^e ou XII^e, permet d'imaginer les cérémonies de baptême que de nombreuses générations de petits Fortunadais ont pu vivre dans l'église du village.

Enfin, sur le parvis nord de l'église, la croix brisée en été 2017 a été refaite dans le granit. 68 personnes ont pris part à cette réalisation, avec pour certains, juste quelques coups de ciseaux symboliques et pour d'autres une vraie petite initiation à la sculpture sur pierre.

